



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 64/13
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 23 Votants : 27 Procurations : 04

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 29 AOUT 2013

Affiché le : 28 AOUT 2013

L'An deux mille treize, le vingt-six août, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCAION : 14 août 2013

PRÉSENTS : Mmes et M.M., MAUREL, SANCHEZ, AUDIGUIER, CANEZIN, BEUILLE, LIAN, GONZALEZ, ZAMBONI, PLATEAU, SCHINTONE, ANDUZE, DECAMPS, BERNES, TISSEYRE, ESPINOSA, GUZOU, CASTAING, BENHADJ, MARQUIER, RIGAUD, LOUBERES, SUZE, FERTE.

PROCURATIONS

Mme MASSALLE	à	Mme MAUREL
Mme PETIT	à	M. ZAMBONI
M. LOUGE	à	M. FERTE
Mme GESTA	à	Mme SUZE

ABSENTS : Mme DURAND, M. SALAÜN

Secrétaire : Mme GUZOU a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité

OBJET : URBANISME - Acquisition d'un terrain à vocation de Jardins Solidaires

Vu le relevé de propriété concernant la parcelle ZM 138,

Vu les négociations menées avec l'indivision DUFFAUT, représentée par Monsieur Daniel MOIRANO, donnant son accord pour vendre la parcelle cadastrée section ZM n°138 au lieu-dit Trousolie d'une surface de 3 500 m² au prix de 3 500 €,

Vu le PLU prévoyant la possibilité d'implanter des Jardins Solidaires en zone agricole,

Considérant l'opportunité pour la Commune de se porter acquéreur du bien cadastré section ZM n°138 au lieu-dit Trousolie dans la perspective de la création de Jardins Solidaires communaux,

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :

- De décider l'acquisition, par voie amiable, du terrain agricole cadastré section ZM n°138 au lieu-dit Trousolie d'une superficie de 3 500 m² au prix de 3 500 € hors taxes et frais de notaire,
- D'autoriser Madame le Maire à signer tous documents et actes notariés afférents à cette acquisition

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 27 août 2013

Le Maire,

Lysiane MAUREL

